

Au Forum, on a parlé création et reprise d'entreprises

MEYRARGUES Plus de 450 visiteurs ont poussé la porte hier de la salle des fêtes pour participer à la première édition du Forum des entrepreneurs

Des conférences sur la création et la reprise d'entreprise, une table ronde sur le thème "Les entrepreneurs face aux nouveaux risques", et des témoignages de patrons du Pays d'Aix et d'ailleurs. La 1^{re} édition du Forum des entrepreneurs de Meyrargues affichait d'emblée ses ambitions: créer une dynamique autour d'un projet porteur. Pari réussi. Plus de 450 visiteurs (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en phase de reconversion et chefs d'entreprise) ont participé à cette première!

Dès 10 heures, on a parlé de la caution du dirigeant, une conférence animée par Orlane Perrin du cabinet d'avocats DPA, suivie dans la foulée du témoignage de deux entrepreneurs, Cécile Guillemeau de la société Batical, spécialisée dans l'expertise énergétique (Vinson-sur-Verdon) et de Geoffrey Balbo, AICO Chaudronnerie (Meyrargues). Toute la journée a fonctionné selon ce même principe: conférence-débat d'une demi-heure et vécu de patrons locaux.

À l'initiative de ce Forum, l'association "Entreprendre pour Meyrargues", présidée par Gilbert Bougi, professeur d'économie, responsable de la Licence administration économique et sociale (AES) à Aix Marseille Université: "Nous avons voulu mettre en place ce projet pour offrir un rayonnement économique à la commune. On peut tirer des conclusions positives de cette opération. Aider quelqu'un à faire fructifier son idée, son projet, c'est un acte social."

Vingt-cinq organismes (banques, experts comptables, conseillers en création d'entreprise, des avocats) mais aussi Pôle Emploi, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse



Le 1^{er} Forum des entrepreneurs de Meyrargues, organisé par Gilbert Bougi, prof d'économie, a connu un joli succès. / PHOTOS GVL

et les syndicats patronaux et Pays d'Aix Initiative ont répondu présent.

En début d'après-midi, une cinquantaine d'étudiants en master 2 notamment assistaient à la conférence sur le thème "Une solution pour devenir entrepreneurs: la reprise d'entreprises", menée d'une main de maître par Philippe Castiglione CRA (Cédant Repreneur d'affaires). On y a évoqué

les différentes phases de recherche et de constitution du dossier mais surtout l'importance cruciale de se faire accompagner par des spécialistes (experts comptables, avocats, banques...) pour éviter les déconvenues.

Yves Labbé Lainé, président fondateur de la société Sidedit qui a mis au point le système Corfor, le harnais qui soulage les lombaires, a raconté son par-



cours tout comme Stéphane Paoli, l'adjoint au Numérique de la ville d'Aix, qui est également chef d'entreprise: "Quand on est un homme politique, il faut avoir un métier à côté. J'ai créé Hedra Conseil en 2007 après avoir travaillé deux ans à la CCI d'Ajaccio. J'enseigne également à l'université comme intervenant professionnel. J'ai toujours eu cette volonté de partager."

Et d'ajouter: "C'est donc important de participer à ces forums. Je dis toujours aux étudiants qu'il faut savoir saisir les opportunités. J'ai repris en avril dernier un organisme de formation, Hedra Formation, et je viens de créer avec Philippe Dureuil, l'un des fondateurs de Nikki Sushi, Hedra Sélection (matériels et conseils informatiques)."

Geneviève VAN LEDE

QUID DE LA RÉFORME DES OBLIGATIONS ?

En fin de journée, Charles-Alain Castola, président du tribunal de commerce d'Aix, a animé la table ronde sur "Les entrepreneurs face aux nouveaux risques". L'occasion de dresser un pré-bilan de l'état de santé économique du Pays d'Aix: "Sur les 12 derniers mois lissants, nous avons enregistré une hausse de 20% des inscriptions aux greffes, y compris les inscriptions secondaires. Les dépôts de bilan stagnent et les contentieux sont stables." Mais le magistrat est relativement inquiet sur la réforme du droit des obligations en vigueur depuis le 1^{er} octobre: "On passe d'un code romain-germanique très sécuritaire à un code plus anglo-saxon. Les petits patrons n'y sont pas préparés. Je m'attends à une hausse de référés et des contentieux dans dix mois."